

- Une fin d'année bien remplie pour l'Association des Jeunes de Villedoux



La représentation théâtrale de l'atelier enfants de l'AJV, ainsi que celle de l'atelier danse, auront lieu le samedi 3 juin à 19h30 à la salle des fêtes de Villedoux. Entrée participative. Buvette et restauration sur place.

Le 1er juillet aura lieu le traditionnel GALA de l'AJV à la salle de l'Envol de Longèves. Ouverture des portes : 18h30. Début du spectacle à 19h. Entrée : 5 euros. Buvette et restauration sur place.

Cette année, le gala se prolongera le 2 juillet avec la représentation de l'atelier théâtre des adultes. Entrée participative. Buvette sur place.

Enfin, le mercredi 5 juillet à 18 heures se tiendra, à la salle des fêtes de Villedoux, l'Assemblée générale de l'association. Nous espérons vivement la présence de nos adhérents !

- 2 juillet : concours de boule en bois

Le concours annuel de boule en bois, tradition perpétuée par l'Amicale bouliste, se déroulera le dimanche 2 juillet sur le stade municipal de Villedoux.

Concours ouvert à tous le matin en triplettes (prêt de boules possible).

L'après-midi est réservé aux licenciés.

Renseignements-inscriptions auprès de Jacques DENIS, Président, au 05 46 68 51 55.

- L'actualité des « Seniors »

L'association « Villedoux Seniors » a dressé son calendrier pour le mois de juin : participation le 4 au vide-greniers organisé par l'Amicale laïque.

La sortie mensuelle aura lieu le 21 juin (sous réserve) avec une visite d'un marais salant de l'île de Ré avec récolte du sel.

Le 27 juin, réunion d'organisation du concours de pétanque qui aura lieu le dimanche 2 juillet sur la plaine de jeux à partir de 14 heures.

- Pétanque du Foyer Rural

Le concours de pétanque du Foyer Rural se déroulera le 8 juillet sur la plaine de jeux dès 14 heures. Renseignements auprès de Bernard Charron : 05 46 68 52 54 - bernard.charron@gmail.com



- La kermesse de l'école les 23 et 24 juin

Tous à vos agendas !!

Attention, la Kermesse de l'école arrive à grands pas. Rendez-vous sur la plaine de jeux, en face de l'école, les 23 et 24 juin prochains.

Vendredi 23 juin, à partir de 17h30 avec les spectacles des maternelles aux CP, suivis d'un pot convivial offert par l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves de Villedoux.) Apportez votre pique-nique ! Ouvert à tous avec buvette et frites afin de profiter de la soirée en musique avec la « Boum » géante !

Samedi 24 juin à partir de 16 heures avec les spectacles des CE1 aux CM2, venez vous amuser aux nombreux jeux gratuits comme la pêche à la ligne, le chamboule tout, le tournoi de foot, le stand maquillage et tatouage paillé, les structures gonflables... accompagnés de la buvette et de délicieuses barbes à papa. Mais, restez avec nous le soir car ce n'est pas fini. Restauration sur place : moules/frites, saucisses/frites, et toujours la buvette afin de profiter du spectacle de Val Enflammé (échassier clown, cracheur de feu et ... surprise !)

Et, bien sûr, musique pour clôturer une belle kermesse encore cette année avec vous tous !

Venez nombreux et n'hésitez pas à partager avec vos amis et vos proches !

Pour cette belle kermesse, nous avons besoin de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter sur Facebook et sur notre site internet : ***apevilledoux.fr***

- Rappel des animations du dimanche 4 juin :



vide-greniers, démonstrations de modélisme, du club canin, de hip hop et de zumba, course à pied enfants, restauration, buvette...

L'agenda du mois

samedi 3 juin :
Représentations des ateliers «théâtre enfants» et «Danse» de l'AJV à la salle des fêtes de VILLEDoux à 19h30

les 3 et 4 juin :
Fête au village avec :

- le samedi un concours de pétanque à la plaine de jeux organisé par le Foyer Rural
- le dimanche un vide grenier dans les rues du village organisé par l'Amicale Laïque
- une course pédestre organisée par Cap Villedoux

mercredi 7 juin :
Conseil Communautaire à la Grève-sur-Mignon à 18h30

dimanches 11 et 18 juin :
Elections législatives bureaux ouverts de 8h à 18h

lundi 12 juin :
Conseil Municipal salle annexe de la mairie à 20h30

vendredi 23 et samedi 24 juin :
Kermesse de l'école organisée par l'APE sur la plaine de jeux

samedi 1^{er} juillet :
GALA de l'AJV salle de l'ENVOL à LONGEVES à 19h

dimanche 2 juillet :
• Concours de Boule en Bois organisé par l'Amicale Bouliste au niveau du stade de VILLEDoux
• Représentation de l'atelier « Théâtre adultes » de l'AJV salle de l'ENVOL à LONGEVES

samedi 8 juillet :
Concours de Pétanque organisé par le Foyer Rural à la plaine de jeux

jeudi 13 juillet :
Fête du 14 juillet

Etat civil
Naissances
Nathan BRU né le 13 mai 2017
Félicitations aux heureux parents

Prendre rendez-vous avec

Le maire

François VENDITTOZZI

Les adjoints

Corinne SINGER : Affaires générales et ressources humaines
Marie-Christine QUEVA : Affaires sociales
Daniel BOURSIER : Urbanisme et travaux
David WANTZ : Budget et finances
Jean-Philippe TOLEDANO : Vie associative et environnement

La conseillère déléguée

Isabelle BOURLAND : Affaires scolaire et périscolaire

Les conseillers référents

Marie-Louise PINEAU : Relations intergénérationnelles
Delphine BOUCARD : «P.E.D.T.»
Stéphanie COLOMBIER : Affaires sociales représentant la commune au CIAS
Jean-Paul BONNIN : Ruralité
Eric MONTAGNE : Affaires économiques

Le secrétariat

Accueil en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Tél. : 05 46 68 50 88
Emails :
servicegeneral@villedoux.fr
urbanisme@villedoux.fr
asvp@villedoux.fr
accueil@villedoux.fr

RETROUVEZ LE VILLEDoux INFOS ET D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE sur le site internet : www.villedoux.fr

Directeur de publication : M. François Vendittozzi
Création et mise en page : 1, 2, 3 ! Simone - Impression : Imprimerie Rochelaise



Villedoux
www.villedoux.fr

Sommaire

p.1
édito du Maire

p.2 et 3
infos générales

p.4 et 5
nouvelles des associations

p.6
agenda et état civil

Bloc notes

11 et 18 juin 2017 :
élections législatives.

Pensez à prendre une pièce d'identité

Le jour bien long invite à en profiter au retour du travail ou les week-end, en famille ou avec des amis. Voici revenus les grillades au barbecue, les jeux autour de la piscine ou le farniente au soleil, autant

Villedoux infos

Jun 2017

Chères Concitoyennes et chers Concitoyens

Après un premier semestre marqué par une morosité qui n'était pas seulement due au changement brusque de température, nous aspirons tous à un peu de légèreté que peuvent nous offrir les beaux jours.

Avec la pluie et le soleil, les jardins, patiemment soignés au sortir de l'hiver, explosent des couleurs vives des fleurs annonçant l'été et embaument des parfums subtils de roses ou de chèvrefeuilles.

C'est le moment de profiter des premiers produits soigneusement cultivés dans les potagers : rien de mieux que quelques radis justes cueillis grignotés avec une salade du jardin en attendant les tomates et autres courgettes. Les premières cerises et fraises rouges et sucrées ravissent nos desserts. Bien sûr, cela nécessite un bon arrosage, alors autant utiliser l'eau de pluie ou encore celle de lavage des légumes.

d'instant qui resteront des moments de plaisir dès lors que certaines précautions seront prises.

C'est aussi le moment des promenades, à pieds ou à vélo, à travers les rues de Villedoux ou les chemins alentours pour redécouvrir les paysages, la faune et la flore qui nous entourent. L'orchidée qui illustre ce Villedoux Infos a été photographiée sur la commune.

Voici revenu le temps des festivités. Entre deux passages au bureau de vote, chacun n'aura que l'embaras du choix pour passer un bon moment en participant aux concours de boules en bois ou en fer, ou en assistant aux représentations théâtrales des petits et des grands mais aussi en profitant de la fête au village qui, tous les ans, permet aux uns de vider leur grenier et aux autres de les remplir.

Le tout dans une belle ambiance qui nous rappelle que combien il est doux de vivre dans notre commune.

Les Conseillers Municipaux

● Vacances d'été à l'accueil de loisirs... attachez vos ceintures !



Du **10 au 28 juillet 2017**, nous partons en voyage autour du monde à la découverte du continent américain, de l'Asie et de la Grande-Bretagne.

L'accueil de loisirs sera également ouvert du **28 août au 1er septembre 2017**.

Vous trouverez les cartes de réservation et le planning d'activités sur www.villedoux.fr ainsi qu'en accueil périscolaire dès le 2 juin.

Dossier à déposer avec le règlement à l'accueil de loisirs, ou dans sa boîte aux lettres (située à côté du portail des élémentaires). N'oubliez pas de réserver rapidement, les places sont limitées.

A très bientôt,
Les animateurs !

● Élections

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter. Ces pièces sont acceptées.



● Animations et thèmes au restaurant scolaire avec Radis La Toque:

Le mercredi 14 Juin, le thème sera «la plage» avec un menu froid comme si les enfants pique-niquaient. La semaine du 19 au 23 Juin sera dédiée aux fruits et légumes. Le vendredi 7 Juillet, dernier jour d'école, un repas froid sera servi aux enfants.



● La gestion différenciée des espaces verts et le fauchage tardif. Qu'est-ce que c'est ?

Phytosanitaire et gestion différenciée : ce qui change en 2017

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit d'employer des produits phytosanitaires dans les espaces verts, de promenade et la voirie. Cette réglementation répond à des enjeux de santé publique, de qualité de l'eau et de maintien de la biodiversité.

Notre commune s'est engagée dans une démarche régionale "Terre Saine" sans pesticide avec l'objectif de préserver la santé des agents communaux, des habitants, et de nos animaux de compagnie, et la biodiversité et la qualité des ressources en eau.

Ainsi, les nouvelles méthodes de travail avec de nouveaux matériels vont permettre de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

L'entretien des pieds de mur sur 10 cm est à votre charge, avec la possibilité de semer ou planter des fleurs. La réalisation de ce plan va demander plusieurs années avant d'être parfaitement finalisée.

Un peu de patience !

Fauchage tardif

Depuis quelques jours vous avez pu voir "fleurir" dans notre commune des pancartes « fauchage tardif » !

Encore une excuse pour en faire moins ?

Et bien non !

Le fauchage tardif c'est tout simplement laisser à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. Il permet entre autre :

- ▶ de laisser aux plantes (annuelles mais aussi bisannuelles) de mener à terme leur cycle végétatif.
- ▶ de faciliter l'implantation des plantes fragiles comme les Orchidées sauvages
- ▶ de laisser à nos insectes butineurs le temps de profiter du nectar des fleurs
- ▶ de laisser à nos oiseaux de jardin (mésanges, bergeronnettes, hirondelles) de quoi se nourrir

Et oui ! A quoi ça sert de mettre des nichoirs dans nos jardins si nos oiseaux ne peuvent pas se nourrir et nourrir leurs petits.

Vous l'avez tous compris, l'image de notre village va changer. La gestion de nos espaces verts, voiries, chemins piétonniers va changer. Notre mentalité doit donc changer.

Laissons Mère nature empiéter sur notre village et profitons de ce qu'elle a à nous offrir !

● Présence de cosmonautes dans notre commune ?

Rassurez vous, notre village n'a pas été annexé par des êtres étranges venus de planètes éloignées.

Ces étranges personnages sont des employés de la société SNATP qui effectuent les travaux de remplacement des conduites d'eau potable et assainissement dans les rues du Fiton, de la Mairie et Fulgence Cornet. Ces conduites sont en amiante ciment et la réglementation est très contraignante pour effectuer la dépose, le stockage et l'évacuation vers une entreprise agréée. Les ouvriers effectuant le travail de découpe, mise sous film de protection des tronçons découpés, sont obligés de se vêtir avec des combinaisons spécifiques avec contrôle de la qualité de l'air inspiré et expiré dans les masques. La qualité de l'air est contrôlée en permanence, lors des interventions, par des capteurs placés dans la tranchée et dans le proche environnement. Nous pouvons saluer ce travail pénible effectué par ces ouvriers.

Ces travaux sont le préalable à la transformation des rues en voies douces avec accès PMR (Personne à Mobilité Réduite). La seconde partie des travaux sera réalisée au cours du dernier trimestre 2017.



● Prévention routière

Durant deux semaines du mois de mai, nous avons eu le plaisir d'offrir à nos petits villedousais de l'école des Portes du Marais (de la Grande Section au CE1) une sensibilisation sur les dangers ruraux et urbains en tant que piéton, avec un examen final pour les élèves de CE1.

L'ASVP de la commune et une personne du service civique de la Gendarmerie ont mis en place :

- ▶ un circuit pédestre dans les rues de notre village avec des dangers réels sur les trottoirs,
- ▶ un circuit avec des petites voitures sur le terrain de basket.

Encore un grand bravo aux enfants pour l'obtention du permis « Piéton » officiel ou de l'attestation de participation.

● Bruit

Nous arrivons à une période où les beaux jours s'installent.

N'oubliez pas que l'arrêté municipal N° 2016/0613 concernant le bruit (engins électriques ou à moteur, activité sportive extérieure, tapage nocturne, travaux, jardinage, tonte...) est toujours en vigueur et réglementé par des horaires tels que :

- ▶ le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- ▶ le dimanche et jours fériés sont des jours de quiétude,
- ▶ les jours ouvrables en semaine: horaires spécifiés dans l'arrêté.

Ensemble, respectons la tranquillité du voisinage.



● Un loto très animé

Organisé par le Foyer Rural présidé par Bernard Charron et son équipe, le loto s'est déroulé le 13 mai en soirée à la salle des fêtes de Villedoux, dans une ambiance particulièrement chaleureuse.



● Concours de pétanque du 20 mai 2017

Belle affluence pour ce premier concours de pétanque du 20 mai 2017. 30 doublettes se sont affrontées dans une ambiance conviviale et chaleureuse, sous un superbe soleil, avec un petit vent rafraîchissant. Merci à l'APE pour le prêt de son barnum et à la mairie pour avoir mis à notre disposition l'eau et l'électricité. Au rang des choses à améliorer, il va nous falloir nettoyer et aménager les sept terrains du haut afin de porter notre capacité d'accueil à 34 doublettes, chiffre atteint l'an dernier et qui nous avait contraint à utiliser la cour de la salle des fêtes, ce qui n'est pas souhaitable. Rendez vous donc au 3 juin 2017, date de notre Prochain concours. Allez ! à bientôt et au passage bise à Fanny.

● « Poulette-Crevette » a ravi les petits

C'est dans le cadre de la mission de soutien au réseau des bibliothèques que la Communauté de Communes Aunis-Atlantique avait initié, à l'école, le 29 avril la représentation de la dernière création jeune public, « Poulette Crevette » qui s'appuie sur un album jeunesse écrit par Françoise Guillaumond, et mis en scène par la compagnie « La Baleine Cargo. »

L'après-midi avait débuté par des ateliers auxquels les enfants ont pu participer : musique et arts plastiques. A la suite d'un goûter, le spectacle s'est déroulé et a enthousiasmé les jeunes Villedousais.



● L'A.R.E.I. réunie à Villedoux

La collecte massive des bouchons pour l'aide aux handicapés.

L'A.R.E.I, association rurale d'entraide intercommunale, qui œuvre sur la Charente Maritime et les Deux Sèvres, a tenu son assemblée générale salle des fêtes de Villedoux, sous la présidence de Bernard Charron. Le but de cette organisation réside dans la collecte depuis 2001 de bouchons plastiques sur le slogan : « un bouchon, un sourire », Bernard Charron en étant réélu président depuis 2008.

La collecte de bouchons plastiques, cela sert à quoi ? eh bien, comme le dit un autre slogan : « ils accompagnent les personnes handicapées », par le produit de la vente des bouchons récupérés vendus à une usine de recyclage de la région parisienne à raison de 230 euros par tonne. Chaque année l'A.R.E.I. collecte environ 50 tonnes, ce qui rapporte un budget d'environ 10 000 euros. Cet argent est destiné à contribuer à l'acquisition de matériels à destination des personnes handicapées, de financer des aménagements spécifiques, faciliter leur mobilité... soit une vingtaine de projets annuels, comme l'aide à l'aménagement de l'accès d'une maison pour un enfant inséparable de son fauteuil roulant, l'aménagement de véhicules automobiles destinés aux personnes paraplégiques, etc...



L'action de L'A.R.E.I. se complète par des partenariats avec l'association « Cercle Handi Rochelais », l'association rétaise « Les Bâisseurs du possible »... Il a été émis un regret : la société Cyclad de Surgères qui n'a pas donné de réponse à une demande de collecter à part les bouchons.

Par contre, l'A.R.E.I. souhaite obtenir une convention avec la C.D.C. Aunis Atlantique pour le financement de bacs pour les vingt communes de la même manière que la C.D.C. de l'île de Ré qui a financé une centaine de conteneurs bleus.

Enfin, les bouchons de liège sont aussi récoltés mais stockés à part car ils sont destinés à la recherche sur le cancer et sont acheminés vers une autre association dont le siège est à Bordeaux. L'Assemblée générale s'est terminée sur l'adoption du rapport financier du trésorier Vincent Griolet, maire, et du transfert du siège social au 30 rue de la mairie à Chaillevette. Le conseil d'administration a été complété avec l'élection de Jean-Paul Sohyer. Le bureau a été renouvelé : Bernard Charron, président ; Pascal Mercier, secrétaire ; Vincent Griolet, trésorier.

Renseignements : Bernard Charron 06 88 74 43 21 ou
Vincent Griolet 06 86 96 71 75